



ACCUEIL DE LOISIRS DE COUTERON 3 / 13 ANS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Vacances d'Hiver 2019

Ce document est à faire parvenir au Secrétariat à partir du :
mardi 15 janvier 2019 pour les habitués (5 jours de présence depuis l'été 2018)
et à partir du jeudi 24 janvier 2019 pour les occasionnels et nouveaux

PARENTS Nom :
 Prénom :
Adresse Mail :
ENFANT Nom :
 Prénom :
 Date de naissance :/...../.....
 Age : ans

N° D'ORDRE :	
Enregistré par : _____	
DATE DE RECEPTION	
le / / 2019 H	
Par Mail <input type="checkbox"/>	Par Courrier <input type="checkbox"/> Direct <input type="checkbox"/>
<i>cadre réservé au Secrétariat</i>	

RÉGIME ALIMENTAIRE : SANS PORC VÉGÉTARIEN PAI

Remplissez les tableaux de façon méticuleuse, ils nous serviront pour la saisie informatique par N° d'ordre d'arrivée.

RÉSERVATION DES PERIODES DE FRÉQUENTATION

ALSH 1ère semaine			
	Matin	Repas	A. Midi
Lundi 11 février			
Mardi 12 février			
Mercredi 13 février			
Jeudi 14 février			
Vendredi 15 février			

ALSH 2ème semaine			
	Matin	Repas	A. Midi
Lundi 18 février			
Mardi 19 février			
Mercredi 20 février			
Jeudi 21 février			
Vendredi 22 février			

Inscriptions pour les vacances de Printemps :
 A partir du mardi 5 mars pour les habitués
 A partir du jeudi 14 mars pour les occasionnels et nouveaux

STAGE 2ème semaine			
Du 18 au 22 février			Tarif
Stage YOGA 6-7 ans (12 places)	5 matinées de Danse, postures de Yoga, mimes et jeux développant l'imaginaire. Après-midis Loisirs.		ALSH +10€

NAVETTE / RAMASSAGE - Choisir le même arrêt le matin et soir

RAMASSAGE ALLER	Matin	ARRETS	NAV Arrêt
	8h08	Marcel Pagnol	
	8h12	Niollon	
	8h15	Malherbes	
	8h18	Roi René	
	8h23	Arts & Métiers	
	8h30	Daudet	
	8h38	Bellegarde	
	8h40	3 Moulins	
	8h43	Beisson pharmacie	
	8h48	Bellevue Solari	
	9h00	Arrivée Couteron	

NAVETTE RETOUR	Soir	ARRETS	NAV Arrêt
	17h00	Départ Couteron	
	17h15	Bellevue Solari	
	17h18	Beisson pharmacie	
	17h20	3 Moulins	
	17h27	Sextius	
	17h30	Malherbes	
	17h32	Roi René	
	17h37	Arts & Métiers	
	17h45	Daudet	
	17h54	Bellegarde	
	18h02	Marcel Pagnol	

Consulter le règlement intérieur pour les conditions d'annulation.

ATTENTION !

3 possibilités de nous adresser ce formulaire :
 - **Pour les habitués** : par mail, à partir du lundi minuit, à l'adresse "reservation@cscdavin.org", par courrier ou dépôt direct au secrétariat du CSC aux dates détaillées ci-dessus.
 - **Pour les Nouveaux et occasionnels** : Dépôt au secrétariat du CSC aux dates détaillées ci-dessus.

Les inscriptions de dernière minute devront se faire directement au secrétariat

En raison du nombre limité de place, l'inscription à l'Accueil de Loisirs ne sera définitive qu'après :

- Vérification et/ou mise à jour du dossier de l'enfant (fiche sanitaire, pièces obligatoires, impayés...)
- Confirmation des disponibilités par le secrétariat du CSC selon l'ordre d'arrivée et les places disponibles
- Dépôt du chèque de règlement dans la semaine suivant la confirmation
- Les inscriptions supplémentaires au cours du trimestre devront-êtres réglées le jour même.

AUCUN ENFANT NE SERA ACCEPTE PAR LES ANIMATEURS SANS ÊTRE A JOUR DE SON INSCRIPTION.

Date:

Signature :

Avec le soutien de :



Aix en Provence LA VILLE